



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille confortable TD - revenu conservateur. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec GPTD au 1-800-588-8054 ou à l'adresse tdadvisor@td.com, ou visitez le www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds	TDB2441	Gestionnaire du fonds	Gestion de Placements TD Inc.
Date de création de la série	16 août 2018	Gestionnaire de portefeuille	Gestion de Placements TD Inc.
Valeur totale du fonds au 31 mai 2026	837 370 383 \$	Distributions	Vers la fin du trimestre civil (mars, juin, septembre et décembre). Les distributions sont automatiquement réinvesties, sauf si l'option en espèces est sélectionnée.
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,57 %	Placement minimal	500 \$ au départ; aucun placement subséquent minimal

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à produire un revenu, et à offrir un modeste potentiel de croissance du capital à long terme comme objectif secondaire, en investissant la majorité de son actif dans des titres d'autres OPC, en mettant l'accent sur les OPC qui offrent un potentiel de revenu. La composition neutre de l'actif du fonds procurera habituellement une exposition pour 80 % aux titres à revenu fixe et pour 20 % aux titres de participation. La répartition de l'actif sera généralement maintenue dans une fourchette de 70 % à 90 % en titres à revenu fixe et de 10 % à 30 % en titres de participation. De plus, le fonds peut être exposé à des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre et qui peut atteindre 100 % de la valeur totale de son actif.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2026. Ceux-ci changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (31 mai 2026)

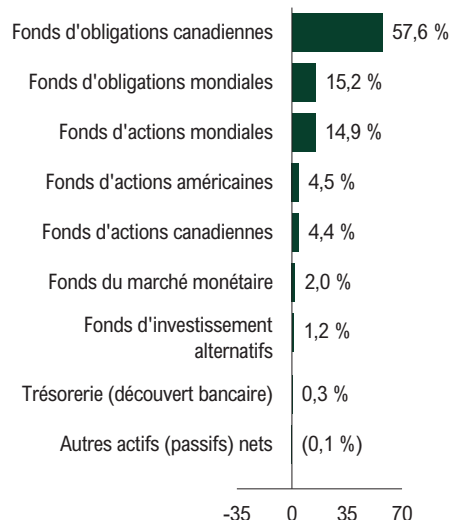
1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD, Série O	52,2 %
2. Fonds de revenu mondial TD, Série O	10,3 %
3. Fonds mondial de réinvestissement du capital TD, Série O	6,5 %
4. Fonds d'obligations à court terme TD, Série O	5,4 %
5. Fonds d'obligations mondiales sans restriction TD, Série O	4,9 %
6. Fonds américain de croissance de dividendes TD, Série O	4,5 %
7. Fonds concentré d'actions internationales TD, Série O	4,0 %
8. Fonds mondial à faible volatilité TD, Série O	3,3 %
9. Fonds d'actions canadiennes TD, Série O	2,2 %
10. Fonds canadien à faible volatilité TD, Série O	2,2 %

Pourcentage total des dix principaux placements 95,5 %

Nombre total de placements 15

Répartition des placements (31 mai 2026)

Répartition de l'actif





Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Degré de risque

GPTD estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible**Faible à
moyen****Moyen****Moyen à
élevé****Élevé**

Pour en savoir davantage sur le degré de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, le fonds n'est pas garanti ni assuré. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

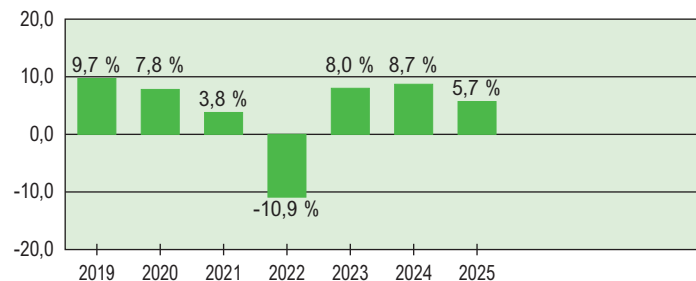
Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la Série F du fonds au cours des 7 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série F du fonds pour chacune des 7 dernières années civiles terminées. La valeur du fonds a diminué pendant 1 des 7 années.

Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série F du fonds sur trois mois au cours des 7 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés le	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,9 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait à 1 079 \$.
Pire rendement	-7,1 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait à 929 \$.

Rendement moyen

En date du 31 mai 2026, les parts de la Série F du fonds avaient généré un rendement annuel composé de 4,2 % depuis la création de la série, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans les parts de la Série F du fonds depuis la création de la série, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 374 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Le fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- ont un horizon de placement à moyen terme;
- préfèrent laisser à des gestionnaires professionnels le soin de la sélection et de la composition de leurs placements, ainsi que recevoir des services de supervision continus de leur part;
- cherchent surtout à obtenir un revenu, combiné à une croissance modérée du capital;
- peuvent tolérer de faibles variations de la valeur de leur placement.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer et le moment où vous devez le payer varient en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, le type de distributions effectuées par le fonds et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, vous devez inclure les distributions imposables du fonds dans votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.



Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1 Frais d'acquisition

Cette série est offerte sans frais d'acquisition, ce qui signifie que vous ne payez pas de frais d'acquisition lorsque vous l'achetez.

2 Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2025, les frais du fonds s'élevaient à 0,60 % de sa valeur moyenne, ce qui correspond à 6,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit de la totalité des frais de gestion et de tous frais, coûts et rémunérations que le fonds engage qui ne sont pas payés par le gestionnaire.

0,57 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais d'opérations du fonds.

0,03 %

Frais du fonds

0,60 %

Renseignements sur la commission de suivi

GPTD ne verse aucune commission de suivi pour cette série du fonds.

3 Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Autres frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du coût d'achat de ces parts si vous les faites racheter ou les échangez contre des parts d'un autre fonds dans les 7 jours suivant l'achat. Ces frais sont versés au fonds.
Frais de compte contre rémunération	Cette série vous est offerte si vous avez un compte à honoraires ou un compte intégré pour lequel vous payez des frais directement à la société de votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec GPTD ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion de Placements TD Inc.

1-800-588-8054

C.P. 100

tdadvisor@td.com

66, rue Wellington Ouest

www.td.com/ca/fr/

TD Bank Tower

gestion-de-placements-td

Toronto-Dominion Centre

Toronto (Ontario) M5K 1G8

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.